

Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Mercredi 7 juin 2023

→ www.cgt-cd13.org

Délégation F3SCT (ex-CHSCT) : relogement d'une partie des directions et services de la DGAS au sein de l'immeuble Pixélia

C'est en présence de Monsieur le Sous-directeur aux relations sociales, de Mesdames la Directrice adjointe gestion des équipements et espaces de travail, la Secrétaire générale de la DGAS, la Chef de service bâtiment sécurité, Monsieur le Directeur de la sûreté, un représentant du SDIS, de la Médecine préventive et notre architecte que s'est ouverte la séance. Lors de cette seconde délégation, le Service Qualité de Vie au Travail (SQVT de la DRH) nous a présentés l'analyse des plans et des implantations des bureaux des agents ainsi qu'un planning de relogement des 429 agents.

Pour rappel, les directions concernées par ce déménagement sont les suivantes : DGAS, SG, DEF, DPMISP, DITAS et DINSE actuellement présentes sur Arenc, soit un total de 326 agents, ainsi que les agents excentrés du SMAPE actuellement à Saint-Adrien soit 51 agents et les personnels du Pôle inspecteurs - enfance - famille, ceux de la Régie et la plateforme RSA à Saint-Sébastien soit 52 agents.

La réception a eu lieu fin février 2023. Actuellement, le bâtiment est en cours de levée de réserves. Le déménagement des agents se déroulera de septembre à fin novembre 2023 par vague sauf pour un service qui intégrera le Pixélia en janvier 2024.

La collectivité nous a assurés que tous les agents ont eu la possibilité via chaque direction d'accéder aux plans d'implantation de leurs futurs bureaux en février 2023 et des ajustements auraient été faits assortis d'un accompagnement personnalisé de l'architecte afin d'aider les services lorsque cela a été nécessaire.

Dans les équipements proposés sur Pixélia, il a été évoqué des espaces de classothèques dans les parties centrales, 10 salles de réunion, une salle de formation, une salle polyvalente ERP accessible depuis l'extérieur d'une capacité de 90 personnes, 2 grands espaces de coworking/détente (RDC : 17 places et R+1 : 42 places), 6 petits espaces de tisanerie (du R+2 au R+7), 7 bureaux visio ou de passage.

Au regard des plans qui nous ont été présentés indiquant uniquement deux fours micro-ondes sur le 1^{er} étage, notre organisation syndicale a questionné la DRH sur ce nombre insuffisant et si des micro-ondes seraient présents dans les espaces détente des étages ainsi qu'à l'espace coworking du rez de chaussée. Il nous a été répondu que deux micro ondes sont prévus par étage y compris au rez-de-chaussée ainsi qu'un frigo, une fontaine à eau, un distributeur de boissons chaudes et froides.

Nous avons questionné la collectivité sur la possibilité de pouvoir déjeuner dans les salles de réunion, étant donnée la faible capacité des deux espaces de détente des RDC et R+1 et des espaces de détente des étages. Notre institution rappelle les règles en matière d'hygiène et a évoqué des arguments relatifs aux nombreuses réunions et à la fréquence des nettoyage pour expliquer son refus.

La CGT a questionné cette proposition mais la collectivité argumente avec pour support l'étude de fréquentation de l'espace déjeuner d'Arenc.

La CGT a interpellé l'administration sur l'absence de salle de sport alors qu'un espace concernant un futur commerce de bouche est prévu au rez de chaussée. La DRH nous a informés de l'impossibilité de satisfaire cette demande car le règlement du PLU et d'Euromed exigeraient deux locaux de commerces



La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28
François CANU : 06 70 51 82 87
Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83

de bouches. La négociation a donc porté sur l'octroi d'un seul commerce afin de récupérer une salle de réunion ; de ce fait, aucun autre local n'a pu être libéré pour la salle de sport. À ce jour les projets sont à l'étude. Pour l'instant, les agents pourront continuer à utiliser la salle de sport d'Arenc où il y a actuellement 20 agents abonnés (comprenant des agents des ABD).

Le calendrier des déménagements par direction :

- Du 11 au 18/09/2023 : les agents de la DPMISP d'Arenc
- Du 19 au 26/09/2023 : les agents de la DPMISP de Saint-Adrien
- Du 27/09 au 03/10/2023 : les agents de la DITAS
- Du 09 au 10/10/2023 : les agents de la DGA
- Du 11 au 17/10/2023 : les agents des SG
- Du 18 au 31/10/2023 : les agents de la DEF
- Du 06 au 20/11/2023 : les agents de la DINSE d'Arenc
- Du 21 au 22/11/2023 : les agents de la DINSE de St Sébastien
- Du 23 au 28/11/2023 : les agents de la DEF Pôle inspecteurs - enfance - famille de Saint-Sébastien
- Le 29/11/2023 : les agents de la DSG - SCAM - Courrier et des SG - Accueil
- Le 03/01/2024 : les agents de la Régie départementale de Saint-Sébastien partiront plus tard par rapport à la clôture budgétaire.

▶ L'accueil central sur Pixélia se fera à compter du déménagement des agents de ce service, soit pas avant la fin novembre. Les horaires d'accueil seront de 8h00 à 18h00. L'aménagement de la zone accueil sera plus confortable en terme acoustique et thermique.

▶ Les modalités de déménagement seront communiquées par le SBHS via une réunion d'information aux agents par direction à J-2 mois avec la remise d'une notice de déménagement. Un mois avant, un tableau nominatif et définitif du déménagement sera transmis.

▶ Entre J-1 mois et J-15 jours la collectivité nous a informé que les services généraux transmettront des cartons et scotch et les agents. Ces derniers devront donc participer au déménagement puisque cartons et scotch seront fournis. Notre syndicat ne peut qu'être surpris et demande l'intervention d'agents spécialisés... La visite sur site prévue le 15 juin nous permettra de réitérer cette demande.

▶ La veille du déménagement, l'informatique devra être débranchée.

▶ Le jour du déménagement les déménageurs transféreront les cartons, le mobilier et le matériel, les nouveaux badges seront remis aux agents, les agents pourront déballer leurs cartons.

▶ 4 bureaux de réception pour le public sont prévus au rez-de-chaussée : 1 bureau dédié à la Régie départementale, 2 bureaux dédiés aux réceptions du Pôle inspecteurs enfance famille et du service des mineurs non accompagnés de la DEF (avec possibilité de réservation par les autres services et directions), 1 bureau mutualisé géré par le service bâtiment hygiène et sécurité sur réservation.

▶ Le SMAPE utilisant actuellement des étagères CARDEX et le marché ayant pris fin, il n'y a pas de solutions pour l'instant. C'est en cours d'études.

Notre organisation syndicale a interrogé la DRH sur la communication qui est prévue pour les agents des services extérieurs, les assistants familiaux, les partenaires ainsi que pour le public reçu comme le SMAPE ou la régie. La DRH a indiqué que les agents seront informés dans les meilleurs délais et que toutes les directions ont été saisies pour préparer la communication. Une signalétique sera également préparée.

La réservation des espaces communs (espace de détente, box visio, bureaux de passage, salles de réunion) sera gérée de manière unique et mutualisée via une procédure de réservation Outlook. Tous ces espaces seront en libre accès pour tous les

services, même extérieurs, sur tous les étages en respectant le système de réservation. La salle de détente du rez de chaussée pourra être privatisée pour les pots ou les repas de service. .

Parking / places de stationnement

Concernant le stationnement, il a été rappelé que le bâtiment comporte 87 places de voitures, 15 motos et 40 vélos. Les places seront attribuées aux DGA, directeurs, directeurs adjoints, secrétariats de direction et du DGA, véhicules de services, deux roues, vélos, prestataires et intervenants sur le site, visiteurs institutionnels avec mineurs. Le parking sera équipé de 9 branchements électriques et deux spécifiques pour les motos.

Notre organisation syndicale déplore l'absence de places suffisantes de parking pour tous les agents et questionne la DRH pour savoir si des places pourraient être réservées pour les agents RQTH et également du devenir des places d'Arenc.

LA DRH indique qu'il sera peut-être possible pour certains agents ayant une reconnaissance établie par la Médecine préventive d'accéder à ces places mais aucune certitude ne nous a été apportée. Nous déplorons cette réponse qui ne nous satisfait pas car on sait combien les collègues RQTH peuvent "galérer" au quotidien. Entre 3 et 6 places PMR seront présentes mais seront pour le personnel et les visiteurs.

Parallèlement à ce public spécifique se pose la question de tous les agents qui habitent en zone mal desservie ou qui ont des contraintes familiales.

Pour le devenir des places d'Arenc, aucune autre solution n'a pour l'heure été envisagée. Tant que le site d'Arenc n'a pas été vendu, les agents pourront se garer là-bas.

Sécurité

Le bâtiment sera sécurisé par un PC sécurité, un gardiennage H24 du lundi matin 5h00 au vendredi soir 21h00, une alarme anti intrusion, 4 agents de sécurité de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

Les entrées se feront via un badge unique, le parking sera accessible grâce à un bip. La liste des guides files et serres files est en cours d'actualisation.

Les organisations syndicales pourront visiter le bâtiment le 15 juin à 14h00. Les agents pourront visiter les locaux entre le 19 juin et le 4 juillet par groupe et par créneau, des réunions d'informations déménagement organisées par le SBHS seront organisées.

Une demande a été faite pour savoir si les bornes électriques disponibles dans le parking pourraient être proposées aux agents. Ce sujet est à l'étude.

Notre organisation syndicale demande que les assistantes familiales puissent avoir les informations par courrier car elles n'ont pas accès aux mails.

La CGT attentive au bon déroulement de ce déménagement et au devenir des agents restant sur Arenc demeure disponible et communiquera à l'issue de sa visite des lieux le 15 juin Prochain.

cgt-cd13.org – suivez-nous sur facebook